

Cahier de la rentrée 2020-2021

Le 30 juin 2020

Chers parents,

Ce cahier se veut le répertoire de base pour toutes les informations nécessaires afin de préparer la rentrée scolaire 2020-2021. Ci-joint, vous verrez des points comme :

- Les règles de vie
- Les frais scolaires;
- Le calendrier scolaire;
- Les cahiers d'apprentissages requis;
- La liste des articles scolaires;

Il est important de prendre le temps de faire une bonne lecture de ce document. Vous pourrez imprimer les parties importantes lors du magasinage de la rentrée.

Veillez noter que nous avons choisi d'éliminer l'agenda à tous les niveaux. Il est donc important de conserver précieusement cette documentation. Tous les autres règlements ou recommandations seront écrits et conservés sur notre site web.

Salutations

Simon Leclair
Directeur

Pré-rentree 2020

Nous prévoyons faire une pré-rentree virtuelle cette année, dans la semaine du 17 au 21 août 2020. Vous recevrez un courriel avec sondage et documents vous permettant de mettre à jour votre situation et de payer votre état de compte, par virement bancaire seulement. Surveillez vos courriels!

Début des classes du préscolaire

Pour les enfants du préscolaire, une entrée progressive est prévue selon l'horaire reçu par courriel, la semaine dernière (sujet à changement selon les directives de la santé publique). Les parents du préscolaire recevront un autre envoi avant la rentrée.

Début des classes du primaire

L'école ouvrira ses portes le mardi 1 septembre 2020 à 8 h 00 (sujet à changement selon les directives de la santé publique). Nous vous attendons dans la cour d'école afin de vous accueillir avec une petite cérémonie d'ouverture. Des listes d'élèves seront installées à l'extérieur pour vous aider à identifier l'enseignant de votre enfant.

Période estivale

L'administration sera fermée du 1^{er} juillet au 11 août 2020 inclusivement. Le centre de services scolaire sera fermé à partir du 18 juillet jusqu'au 2 août 2020 inclusivement ainsi que tous les vendredis du mois de juillet 2020.

Pour nous joindre

Notre numéro de téléphone est le **819-503-8815**.

Monsieur Simon Leclair, directeur	Poste 834 701
Madame Viviane Poirier, directrice adjointe	Poste 834 711
Madame Mélissa Maurier, secrétaire	Poste 834 700
Madame Nadine Desrochers, agente de bureau	Poste 834 703
Madame Mélanie Labelle, Technicienne en service de garde	Poste 834 791

Horaire du préscolaire et primaire

AM	DINER	PM
7 h 55 à 11 h 20	11 h 23 à 12 h 38	12 h 40 à 15 h 00 (Fin de classes du préscolaire à 14 h 02. Service de garde offert gratuitement jusqu'à 15 h 00).

Surveillance sur la cour d'école le matin

La surveillance dans la cour débute à 7 h 45. Par mesure de sécurité pour votre enfant, nous vous demandons de respecter cet horaire.

Secrétariat de l'école

Le secrétariat est ouvert de 7 h 30 à 15 h 30 tout au long du calendrier scolaire. Merci d'informer le secrétariat, l'enseignant(e) et le service de garde pour tout rendez-vous durant les heures de classe.

Signaler une absence

Si votre enfant doit s'absenter de l'école, vous devez communiquer avec l'école par courriel au scr.foret@cspo.qc.ca ou au numéro de téléphone 819-503-8815 poste 1. Ces services sont disponibles 24 h sur 24. **S.V.P ne PAS communiquer seulement avec l'enseignant(e) de votre enfant.**

Service de garde

Le service de garde sera ouvert à compter du mardi, 1^{er} septembre 2020 pour le primaire. Le préscolaire a un horaire particulier, veuillez-vous référer au document remis à la fin juin.

Pour les journées pédagogiques, vous pourrez inscrire votre enfant en deux blocs, soit d'août à décembre et de janvier à juin. Tous nos élèves peuvent bénéficier de ce service lors des journées pédagogiques, même s'ils ne sont pas préalablement inscrits au service de garde annuel. Vous avez également le choix d'inscrire votre enfant au service régulier (service de garde offert sans activité spéciale) au coût de 16.50\$ ou à l'activité spéciale en déboursant un coût supplémentaire lorsque c'est offert. Veuillez noter qu'il n'y a pas de service de garde école offert du 25 au 28 août.

Les informations vous seront envoyées par courriel à la mi-août 2020.

Dîneurs

Pour tous les élèves qui dinent à l'école, mais qui ne sont pas inscrits au service de garde, des frais de 268,20\$ pour l'année sont applicables par enfant.

Il n'y a pas de service de micro-ondes pour les élèves.

Alimentation

Les enfants sont tenus d'apporter des dîners et des collations sans arachides et noix.

Traiteur

À compter du 14 septembre 2020, l'école fera appel aux services de traiteur Mazzola. Toutes vos transactions se feront en ligne via le site internet de l'entreprise. Mazzola sera prêt à recevoir vos commandes vers la fin août 2020. Vous recevrez un courriel à cet effet. Pour toutes informations, vous pourrez consulter leur site web au : <http://www.mazzola.ca/fr/>

Site Web de l'école

Toute l'information concernant notre école est disponible sur le site web : <http://foret.cspo.qc.ca/>

Le portail

Le portail parent sera une source d'information très importante tout au long de l'année. Différents documents seront déposés dont les bulletins. Pour y accéder, vous devez vous inscrire via le lien suivant : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Page Facebook

Groupe privé École de la Forêt

Il existe une page Facebook pour les parents de l'école. Voici le lien : <https://www.facebook.com/groups/1092820567510441/>

Nous vous invitons à vous y inscrire.

Assemblée générale annuelle

L'école de la Forêt tiendra son assemblée annuelle de parents le 10 septembre 2020 à 19 h à la salle polyvalente dernière (sujet à changement selon les directives de la santé publique). C'est à ce moment que vous pourrez élire vos représentants au conseil d'établissement ainsi que, parmi ces derniers, leur représentant au comité de parents. Un représentant au comité EHDAA sera aussi nommé. Sachez que le représentant au comité de parents sera éligible pour l'élection du membre parent siégeant au conseil d'administration du centre de services scolaire.

Départs hâtifs pour rendez-vous

Afin d'éviter les embouteillages à l'administration en fin de journée, lorsque vous prévoyez venir chercher votre enfant durant les heures de classe pour un rendez-vous, vous devez en aviser le **secrétariat** et l'enseignant(e) par courriel ou téléphone avant **12 h 00** durant cette journée. Ceci nous permet une meilleure gestion et assure ainsi la sécurité pour tous nos élèves. Sans cette **entente au préalable**, l'élève quittera à 15 h ou 15 h 10 s'il est au service de garde. **En aucun temps, un élève peut quitter seul l'école durant les heures de classe même avec l'autorisation du parent.**

Changement de statut en fin de journée au service de garde

Nous souhaitons éviter tout malentendu qui pourrait compromettre la sécurité de vos enfants. Ainsi, nous vous demandons de ne pas faire de changement allant du service de garde au marcheur de façon occasionnelle. Si vous désirez que votre enfant marche pour se rendre à la maison, il devra le faire dans un horaire hebdomadaire clairement établi avec le service de garde.

Départ à pied en bloc au service de garde

Avant la prochaine rentrée scolaire, vous recevrez un formulaire électronique à compléter si vous désirez que votre enfant quitte l'école seul durant les heures du service de garde. Les départs seront prévus à intervalle régulier selon un horaire établi.

Horaire du dîner

Les élèves qui dînent à la maison quittent l'école à 11 h 23 et ne doivent pas revenir à l'école avant 12 h 30. Dès leur retour, ils doivent se diriger directement dans la cour d'école. Les classes reprennent à 12 h 38. Si votre enfant dîne à la maison à l'occasion, vous devez aviser le secrétariat par courriel ou téléphone. Aucun enfant peut quitter l'école sans autorisation.

Jouets personnels de la maison à l'école

Veillez noter que les jouets personnels (carte Pokémon, Beyblades, ballon, etc.) des élèves sont permis à l'école cependant, vous en avez la pleine responsabilité. L'école ne peut être tenu responsable pour tout bris, vol ou perte de ces objets. Il est possible que certaines restrictions s'appliquent à certains groupes selon la situation.

Code de vie de l'école

Vous trouverez, ci-dessous, le code de vie de l'école. Nous vous prions d'en prendre connaissance, une confirmation de votre part sera demandée ultérieurement.

Intimidation / violence à l'école

L'intimidation c'est quoi?

Tout comportement, parole, acte ou geste **délibéré ou non** à caractère **répétitif**, exprimé **directement ou indirectement**, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'**inégalité des rapports de force** entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser**. (art. 13, L.I.P.)

La violence

Toute **manifestation de force**, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, **exercée intentionnellement** contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des **sentiments de détresse**, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. (art. 13, L.I.P.)

Code de vie de l'école

Règles	Pourquoi ?	Comment je m'y prends ?	Valorisation
1. Je me respecte et j'adopte des comportements respectueux envers tous.	Afin de : <ul style="list-style-type: none"> • Coopérer de façon harmonieuse • Communiquer et entretenir de bonnes relations avec les autres • M'affirmer positivement 	<ul style="list-style-type: none"> • J'agis de façon sécuritaire et non violente. • Je collabore avec les adultes. • Je règle mes conflits de façon pacifique. • Je dénonce la violence et l'intimidation. • J'apprends à vivre avec les différences des autres. 	Le personnel de l'école s'efforce à valoriser et à enseigner les comportements attendus pour aider les élèves à bien respecter les règles de vie.
2. Je circule calmement à l'école	Afin de : <ul style="list-style-type: none"> • D'assurer la sécurité de tous • Respecter ceux qui travaillent • D'être disposé à travailler. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lors des heures de cours, je suis en silence dans les corridors. • Lors des transitions, je circule calmement. • Au son de la cloche, je me dirige immédiatement vers mon rang. • À l'intérieur de l'école, en tout temps, je me déplace en marchant. • Dans le corridor de sécurité, je me déplace de façon sécuritaire. 	Démarches d'interventions Quand un élève déroge à une règle, une intervention verbale et un enseignement relié au comportement attendu est fait sur le champ. Pour plus de détail, veuillez-vous référer aux précisions sur les démarches d'interventions.
3. Je respecte le matériel et je protège l'environnement.	Afin de : <ul style="list-style-type: none"> • Vivre dans un environnement propre et sécuritaire • Avoir accès à du matériel en bon état. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je prends soin du matériel. • Je composte, je recycle et je jette de façon appropriée. • Je prends soin de ma cour d'école. • Je prends soin de la nature. 	

Calendrier scolaire 2020-2021 Préscolaire – Primaire

JUILLET 2020					AOÛT 2020					SEPTEMBRE 2020					OCTOBRE 2020				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
		1	2	3	3	4	5	6	7		1 ¹	2 ²	3 ³	4 ⁴				1 ¹	2 ²
6	7	8	9	10	10	11	12	13	14	7	8 ⁵	9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸	5 ²	6 ³	7 ⁴	8 ⁵	9 ⁶
13	14	15	16	17	17	18	19	20	21	14 ⁹	15 ⁰	16 ¹	17 ²	18	12	13 ⁷	14 ⁸	15 ⁹	16 ⁰
20	21	22	23	24	24	(25	26	27	28	21 ³	22 ⁴	23 ⁵	24 ⁶	25 ⁷	19 ¹	20 ²	21 ³	22 ⁴	23 ⁵
27	28	29	30	31	31					28 ⁸	29 ⁹	30 ⁰			26 ⁶	27 ⁷	28 ⁸	29 ⁹	30 ⁰
Jours de travail : 21 Jours de classe : 19					Jours de travail : 5 Jour de classe : 0					Jours de travail : 21 Jours de classe : 20					Jours de travail : 21 Jours de classe : 20				
NOVEMBRE 2020					DÉCEMBRE 2020					JANVIER 2021					FÉVRIER 2021				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
2 ¹	3 ²	4 ³	5 ⁴	6		1 ⁰	2 ¹	3 ²	4 ³					1	1	2 ³	3 ⁴	4 ⁵	5 ⁶
9 ⁵	10 ⁶	11 ⁷	12 ⁸	13 ⁹	7 ⁴	8 ⁵	9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸	4	5	6	7 ⁶	8 ⁷	8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹	11 ⁰	12 ¹
16 ⁰	17 ¹	18 ²	19 ³	20	14 ⁹	15 ⁰	16 ¹	17 ²	18 ³	11 ⁸	12 ⁹	13 ⁰	14 ¹	15 ²	15 ²	16 ³	17 ⁴	18 ⁵	19
23 ⁴	24 ⁵	25 ⁶	26 ⁷	27 ⁸	21 ⁴	22 ⁵	23	24	25	18 ³	19 ⁴	20 ⁵	21 ⁶	22 ⁷	22 ⁶	23 ⁷	24 ⁸	25 ⁹	26 ⁰
30 ⁹					28	29	30	31		25 ⁸	26 ⁹	27 ⁰	28 ¹	29 ²					
Jours de travail : 21 Jours de classe : 19					Jours de travail : 16 Jours de classe PRIM : 16					Jours de travail : 18 Jours de classe : 17					Jours de travail : 20 Jours de classe : 18				
MARS 2021					AVRIL 2021					MAI 2021					JUIN 2021				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
1	2	3	4	5				1 ⁸	2	3 ⁷	4 ⁸	5 ⁹	6 ⁰	7 ^F		1 ⁵	2 ⁶	3 ⁷	4 ⁸
8 ¹	9 ²	10 ³	11 ⁴	12 ⁵	5	6 ⁹	7 ⁰	8 ¹	9 ²	10 ¹	11 ²	12 ³	13 ⁴	14 ⁵	7 ⁹	8 ⁰	9 ¹	10 ²	11 ³
15 ⁶	16 ⁷	17 ⁸	18 ⁹	19 ⁰	12 ³	13 ⁴	14 ⁵	15 ⁶	16	17 ⁶	18 ⁷	19 ⁸	20 ⁹	21 ^P	14 ⁴	15 ⁵	16 ⁶	17 ⁷	18 ^P
22 ¹	23 ²	24 ³	25 ⁴	26	19 ⁷	20 ⁸	21 ⁹	22 ⁰	23 ¹	24	25 ⁰	26 ¹	27 ²	28 ³	21 ⁸	22 ⁹	23 ⁰	24	25
29 ⁶	30 ⁶	31 ⁷			26 ²	27 ³	28 ⁴	29 ⁵	30 ⁶	31 ⁴					28	29	30		
Jours de travail : 18 Jours de classe : 17					Jours de travail : 20 Jours de classe : 19					Jours de travail : 20 Jours de classe PRIM : 18					Jours de travail : 20 Jours de classe PRIM : 16				
<p>Résumé : 180 journées de classe pour les élèves. 20 journées pédagogiques.</p> <p>Journées télescopées : 25 août 2020 29 juin 2021 3^e au choix de l'école</p> <p>7^F Journée pédagogique flottante : 7 mai 2021</p> <p>C.E.-19-20-38</p>										<ul style="list-style-type: none"> ● Congés pour tous. ■ Congés pour les élèves; journées pédagogiques locales. ▲ Congés pour les élèves; journées pédagogiques régionales. () Début et fin de l'année de travail. 									

Frais scolaire par enfant 2020-2021 - Payable à la pré-rentrée

Frais scolaires (non-remboursables) par enfant pour tous les niveaux : Matériels reproductibles	20,00\$
---	---------

Activités ou sorties scolaires non-obligatoire et non-évalué Ce montant est facultatif. Chaque niveau offrira des activités scolaires comme par exemple, une sortie au musée ou pièce de théâtre ou artiste invité pendant l'année. Une programmation détaillée sera approuvée par le conseil d'établissement en octobre 2020. Si vous désirez que votre enfant puisse participer à ces activités, nous vous demandons une contribution non-remboursable annuelle par enfant de 30,00\$. Si vous décidez de ne pas contribuer, votre enfant ne pourra pas participer aux dites activités, une supervision éducative gratuite sera offerte en remplacement.	30,00\$
---	---------

Frais du service de surveillance de diner Payable en début d'année (Seulement pour ceux qui ne sont pas inscrits au service de garde ou qui ne dinent pas à la maison)	268,20\$
Tarifs quotidien du Service de garde (non-remboursable). Septembre à décembre Janvier à juin	8,50\$ Prix indexé

N.B. Si votre enfant est inscrit au service de garde 5 jours/semaine, vous ne payez pas les frais de surveillance de diner puisqu'ils sont déjà facturés par le service de garde

Mode de paiement acceptés : paiement par institution bancaire

NIVEAU + # ÉLÈVES		CAHIERS D'APPRENTISSAGES		MAISON D'ÉDITION	COÛT (approx.)
Première année du premier cycle	1 ^{re}	Abracadamots (français)	ISBN: 978-2-7617-3739-5	CEC	7,95\$
		Matériel didactique en math	Sera acheté par l'école et mis sur votre compte		
Deuxième année du premier cycle	2 ^e	123 avec Nougat	ISBN13 : 999-8-2018-1011-9	Chenelière	17,50\$
		Pico et compagnie 1 ^{er} cycle cursive	ISBN : 978-2-7650-6097-0	Chenelière	6,95\$
Première année du deuxième cycle	3 ^e	Combo des cahiers d'activités 3 : Grammaire de base + Texto	ISBN : 978-2-7613-5775-3	ERPI	21,95 \$
		Prest-Math cahier A et B (mathématique)	Cahier 1-2-3 : 978-2-924681-09-1 Cahier 4-5-6 : 978-2-924681-11-4	Prest-Math	19,95\$ 21,95\$
Deuxième année du deuxième cycle	4 ^e	Matcha, 4 ^e année A et B (mathématique)	ISBN: 999-8-2019-1025-3	Chenelière	17,50\$
		Escale 4- cahiers de savoirs d'activités et avec carte plastifiée.	ISBN13 : 978-2-7613-9809-1	ERPI	12,95\$
Première année du troisième cycle	5 ^e	Arobas A et B (français)	ISBN: 978-2-7613-6029-6	ERPI	17,95\$
		Décimale 5 - cahiers de savoir et d'activités	ISBN13 : 978-2-7613-5389-2	ERPI	17,95\$
Deuxième année du troisième cycle	6 ^e	Arobas A et B (cahier de savoir inclus) (français)	ISBN: 978-2-7613-6030-2	ERPI	17,95\$
		Décimal 6 - cahiers de savoir et d'activités	ISBN13 : 978-2-7613-5390-8	ERPI	17,95\$

Veuillez noter que vous êtes libres de vous procurer les cahiers d'activités en ligne ou à la librairie de votre choix. Cependant, prenez note que les cahiers d'activités sont disponibles à la librairie du Soleil.

Liste des articles scolaires 2020-2021

ARTICLES	Quantité requise par niveau						
	PS	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Cahiers et papiers							
Cahiers petites lignes avec pointillées de style N° 12-182		4	2	1			
Cahier d'écriture pour projets de style n° LG30 ½ interligné pointillé / ½ uni		1					
Cahiers lignés à 3 trous (pas de spirale) (de style cahier Canada)				1	4	6	6
Cahiers quadrillés (pas de spirales, à 3 trous 1cm par 1cm, 32 pages)				1	2	1	3
Cahiers d'écriture interlignés de style N° LG20				1			
Paquet de feuilles mobiles (200 feuilles 8,5 x 11)						1	1
Tablette de papier construction	1					1	
Papier construction, 50 feuilles Couleurs vives assorties, feuilles détachées dans une enveloppe de plastique réutilisable		1					
Cahier à colorier	1						
Cartables							
Cartable à 3 anneaux de 1½ po. d'épaisseur en vinyle Rigide et pas de fermeture éclair, avec pochette transparente avant et arrière et pochettes intérieures	1	1		2	2		
Cartable à 3 anneaux de 1po. d'épaisseur en vinyle Rigide et pas de fermeture éclair.			2				
Cartable à 3 anneaux de 2 po. d'épaisseur en vinyle (rigide et pas de fermeture éclair)						1	1
Reliures et pochettes							
Reliures de style « Duo-tang » avec 3 tiges de métal (couleurs variées)			3	8	5	8	2
Reliures de style « Duo-tang » en plastique avec 3 tiges de métal (couleurs variées)	7						
Reliures de style « Duo-tang » en plastique et pochettes avec 3 tiges de métal	1	4			2		
Reliure à pochettes			2	1		2	
Pochettes protectrices format lettre (pqt de 10) non identifiées	2	2	2	3	3	2	2
Séparateurs pour cartable (paquet de 5 onglets)		1	1	2	2	1	2
Pochette à reliure avec fermoir de style « Velcro »		1	1				
Crayons, stylos							
Crayons à mine HB (taillés et identifiés) (6e année 12 crayons ou 1 pousse-mine avec mines)	4	12	12	12	12	12	12
Surligneurs de couleurs variées (3e année : rose – jaune - vert)		2	2	3	2	2	4
Crayon feutre noir permanent à pointe fine (de style Sharpie) (5e année : pointe large)				1	1	1	1
Articles							
Pqt. de 3 crayons effaçables à sec, pointe fine (pas de rouge) (non-permanent) (5e et 6e - 1 crayon)	1	1	1	1	1	1	1
Stylo rouge et Stylo bleu				1	1	1	1
Boîte de 24 crayons de couleur en bois	1	1	1	1	1	1	1

Boîte de 16 crayons feutres lavables (grosse pointe)	1		1	1	1		1
Boîte de 8 crayons feutres lavables (grosse pointe)		1				1	
Divers dans l'étui							
Étuis à crayons (souple et grand, pas de boîte)	2	2	2	2	2	1	1
Ruban correcteur						1	1
Taille-crayon avec réservoir	1	1	1	1	1	1	1
Gomme à effacer	1	2	2	2	2	2	2
Règle 30 centimètres transparente		1	1	1	1	1	1
Bâton de colle blanche (gros bâton-40g)	3	3	1	1	2	2	1
Colle blanche liquide 225ml	1			1		1	
Ruban adhésif				1		1	1
Ciseaux (gaucher s'il y a lieu) (PRÉSCOLAIRE : à bouts ronds)	1	1	1	1	1	1	1
Vêtements							
1 Paire d'espadrilles intérieur	1	1	1	1	1	1	1
Dans un sac à glissière de style Ziploc (linge de rechange ; caleçon, pantalon, bas, gilet)	1	1	1				
Vêtements de sport pour éducation physique			1	1	1	1	1
Matériel facultatif							
Couvre-tout (PRÉSCOLAIRE - manches longues)	1						
Sac d'école et boîte à goûter	1	1	1	1	1	1	1
Serviette de plage	1						
Écouteurs (identifiés dans un sac à glissière de style Ziploc) *	1	1	1	1	1	1	
Calculatrice simple					1	1	
* Veuillez noter que l'école en possède en quantité suffisante. Toutefois pour des raisons notamment d'hygiène, de santé ou autre, le parent s'il le désire peut acheter ce bien pour son enfant.							
Nous vous conseillons de réutiliser le matériel scolaire des années antérieures avant d'acheter du nouveau matériel.							
N'oubliez pas d'identifier tous les articles scolaires de vos enfants.							
Certains articles devront être renouvelés dans l'année selon les besoins de l'élève. (ex : crayons à mine, gomme à effacer, etc.).							